

# Communauté de communes Portes de la Creuse en Marche

## DÉLIBÉRATION N°2023-025

EN DATE DU 04 AVRIL 2023

### TOURISME : DEMANDE DE FINANCEMENT LEADER DANS LE CADRE DU PROJET « SKATE PARK »

\*\*\*

Le Conseil Communautaire s'est réuni le quatre avril deux mille vingt trois à dix-neuf heures, à la salle des fêtes de Lourdoueix-Saint-Pierre, selon convocation le 28/03/2023, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

M. LANGLOIS Roger a été désigné secrétaire de séance.

#### Présents (24) :

APPERE Roger, AUROUSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT philippe, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, LANGLOIS Roger, MARSALEIX Guy, MOULIN Eveline, POIRIER Michel, POLLI Martine, ROUSSILAT Florence, THEVENET Didier.

**Absents ayant donné pouvoir (3) :** DARVENNE Céline donne pouvoir à GENEVOIS Jean-François, MOREAU Adrien donne pouvoir à CHAVANT Philippe, PILAT Hélène donne pouvoir à MARSALEIX Guy.

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	24	27	27	27	0

\*\*\*

Rappelant la création d'un « skate park » au complexe sportif des deux Vallées à Bonnat ;

Vu la délibération n°2023-024 du 04 avril 2023 portant sur l'attribution du marché pour la création de l'équipement ;

#### Vu le plan de de financement final se présentant ainsi :

Dépenses		
Lot 1 Plateforme	Eurovia	16 586,11 €
Lot 2 Modules	Merlot	29 960,00 €
<b>Total</b>		<b>46 546,11 €</b>

Recettes	
Leader	37 236,89 €
CCPCM	9 309,22 €
<b>Total</b>	<b>46 546,11 €</b>

Il est demandé au Conseil communautaire de valider le plan de financement ci-dessus ainsi que la demande Leader à hauteur de 80 %.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire

- **APPROUVE** le plan de financement exposé ci-dessus,
- **SOLLICITE** une aide Leader à hauteur de 80 % du projet.
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Fait à Genouillac, le 04 avril 2023,  
Guy MARSALEIX, Président,

